

Rapport de synthèse du forum syndical – FMFL 2012

Les trois premières séances du forum syndical ont permis à la fois :

- a. un diagnostic général de la situation du français comme langue de travail au sein de l'espace francophone
- b. une discussion sur les actions et outils de coopération disponibles ou souhaitables
- c. une expérience de collaboration concrète, enrichissante et de qualité entre des partenaires syndicaux de l'ensemble de l'espace francophone.

Questions de synthèse

1. Quelles sont les principales problématiques soulevées? Quelles sont les similitudes et les divergences mises en lumière entre les différentes interventions (région, organisme, public visé, etc.)

Trois grandes problématiques principales ont été abordées.

1- La problématique de l'anglicisation rampante de l'espace francophone et mondial

Cette première problématique revêt un caractère très général qui dépasse amplement le strict monde du travail. Il faut cependant la mentionner en guise de constat de départ, car elle constitue un fil conducteur de l'ensemble des interventions. Celles-ci ont presque toutes pris acte d'une montée en force de la présence de l'anglais dans toutes les sphères d'activité, dans tous les pays de la Francophonie, ainsi que dans les instances internationales spécialisées du monde du travail (OIT, CSI et autres instances).

L'attrait exercé par l'anglais, a-t-on souligné, est partout exacerbé par la pénétration des nouveaux médias et des technologies de pointe, ainsi que par d'autres aspects plus systémiques et idéologiques de la mondialisation. De ce point de vue, la tendance qui se dessine n'est pas spécifique au Québec ni même aux pays de la Francophonie. La force hégémonique de la mondialisation économique et de la pensée néolibérale, associées et facilitées par la popularisation de l'anglais, menacent non seulement la Francophonie mais aussi les autres grands ensembles linguistiques que sont l'hispanophonie, les pays de langue portugaise, le monde arabe et toute la diversité européenne.

Sur le plan économique, la fonction que remplit maintenant l'anglais en Afrique, et ailleurs, est alimentée par les politiques des institutions internationales qui ont mené à la ruine des systèmes d'éducation publique de langue française et qui favorisent désormais la formation et l'intégration professionnelle des élites en anglais. Le recul du français sur le plan économique est également accéléré par la pénétration de l'anglais à travers les technologies de la communication, par les investissements massifs effectués par les multinationales opérant en anglais dans les secteurs stratégiques. Dans le cas africain, le résultat se caractérise par le développement visiblement inégal de l'Afrique francophone par rapport à celui de l'Afrique anglophone et de ses voisins et alliés lusophones.

2- La problématique spécifique du combat des Québécoises et des Québécois

Cette deuxième problématique concerne la centralité de la lutte pour le fait français au Québec pour les Québécoises et les Québécois, mais également pour l'ensemble de la Francophonie. On a souligné qu'à trois décennies de grandes luttes historiques (années 60, 70 et 80) ont succédé trois décennies pendant lesquelles les forces vives de ce combat linguistique québécois ont nettement reflué.

Les participant-es québécois-es ont insisté sur le caractère unique des lois linguistiques québécoises, les avancées qu'elles ont permis en matière de francisation des milieux de travail, tout en relevant la fragilité du terrain conquis en cette matière.

Ainsi, on a identifié d'importantes avancées attribuables à l'action politique de la société civile et du mouvement syndical, comme l'adoption de la Charte de la langue française ayant, entre autres, mené à la création de comités de francisation dans les entreprises québécoises où les travailleuses et les travailleurs ont désormais leur mot à dire. On a cité en exemple du fruit de l'action syndicale la fabrication d'un premier avion construit entièrement en français dans les usines de Bombardier. On a également évoqué la traduction en français de logiciels de gestion dans plusieurs entreprises, dont celui de l'entreprise CAE (fabriquant de simulateurs de vol) et le refus par les salariés du réseau des pharmacies Jean Coutu de distribuer des produits incorrectement étiquetés en français. Ces initiatives ont toutes permis de faire respecter les droits non seulement des travailleuses et travailleurs mais aussi, par voie de conséquence, les droits et la sécurité des consommatrices et consommateurs. D'autres exemples ont mis en évidence l'effort important de francisation et d'intégration en emploi des personnes immigrantes au Québec, auquel les syndicats québécois contribuent.

Si tous ces exemples ont fortement impressionné les participants internationaux, ils ont également tous révélé la fragilité du combat linguistique québécois dans lequel les syndicats jouent un rôle déterminant.

D'ailleurs, la présence d'un contingent de participant-es africain-es et haïtien-es a permis à la salle de prendre conscience du contraste entre un Québec pour lequel l'enjeu linguistique revêt un caractère politique important du fait que c'est la langue de l'identité et de l'affirmation nationale; tandis que dans les pays d'Afrique et en Haïti, cet aspect politique se présente différemment dans le débat et interpelle le droit d'expression dans les langues nationales.

3- La problématique spécifique d'une francophonie comme legs historique d'une colonisation récente et douloureuse

La troisième problématique concerne ce que les Africains ont appelé un « désamour du français en Afrique francophone ». Ce désamour serait le résultat d'une combinaison complexe de causes, à la fois politiques, historiques, économiques et sociales qui, toutes, sont liées à la détérioration de la relation entre la France et le continent africain.

À travers ce constat sont apparues deux facettes d'un débat poignant. D'un côté, l'idée que la relation au français en Afrique serait purement utilitaire et que la pérennité du français sur ce continent est donc menacée d'une sorte de « louisianisation » ou de folklorisation, à moins que le français ne redevienne un atout pour son développement socio-économique dans le cadre de relations internationales à réinventer. Selon ce point de vue, la question de l'avenir du français, même comme outil de développement économique, se pose en Afrique sub-saharienne, mais aussi au Maghreb et en Haïti. La langue française ne semble plus porteuse d'« avenir », comme horizon culturel, politique et économique vers lequel la jeunesse se mobilise et se sait accueillie. Plusieurs personnes ont relevé que les jeunes se tournent désormais vers la langue qui est utile à

l'embauche, au commerce et aux relations internationales, c'est-à-dire l'anglais. Dans ce sens, à moins d'être porteur d'une alternative qui permette un revirement en faveur des peuples, de la justice sociale et du développement démocratique, le français semble voué à une mort lente dans les pays pauvres de la Francophonie.

À l'opposé, plusieurs soutiennent que le français est déjà porteur d'une dimension politique et d'une valeur symbolique positive dans la sous-région de la francophonie africaine. De ce point de vue, le français est une langue unificatrice, dotée d'un espace géopolitique propre et animée d'un projet d'« avenir » différent de celui qu'inspire la pensée hégémonique de tradition anglo-saxonne. Ainsi, plutôt qu'un rejet intégral de la Francophonie, *le désamour du français* serait en fait un désamour de la France – dont le projet pour la francophonie africaine n'est plus apparent ou compréhensible tant il a été dévoyé par le soutien aux dictatures, aux guerres, aux négoce corrompus et aux autres pratiques qui ont sapé le processus de démocratisation de ces pays de la sous-région.

Il y a donc eu rencontre de diverses perspectives sur la langue, à la fois régionales, québécoise et africaine, et à la fois utilitaire, politique et identitaire.

2. Quelles sont les principales solutions proposées?

1. La relance de la coopération internationale spécifiquement syndicale et francophone

Sur le plan international, les syndicats et leurs organisations régionales et mondiales doivent se mobiliser et réclamer avec davantage de force et de conviction l'utilisation du français, dans les entreprises transnationales comme dans les instances et forums internationaux. Ceci favoriserait le respect de la langue française et des autres langues supranationales (espagnol, arabe, etc.) mais, surtout, assurerait aussi la protection de la diversité des cultures, des réalités et des points de vue.

Dans le même ordre d'idée, la Francophonie syndicale (FS) doit s'assurer d'une plus grande représentation politique au sein de la CSI, principale instance syndicale mondiale, et relancer ses actions de coopération. Les participants ont clairement exprimé leur souhait de voir la FS prendre sa place au sein de l'OIF, comme l'un des partenaires sociaux du travail et, de la part de l'OIF, une reconnaissance de la spécificité syndicale.

Cette nécessaire relance est apparue dans les échanges au sujet de la coopération syndicale qui existe dans l'espace francophone. Les participants aux discussions ont évoqué, de façon implicite, un bilan mitigé de cette coopération, soulignant à la fois les réussites, par exemple au plan de la formation et du renforcement des capacités syndicales dans les pays en développement, et les attentes et objectifs non atteints, telle qu'une mise en réseau efficace et pérenne ou une coordination politique devenue quasi-inexistante à la CSI (la Confédération syndicale internationale, à laquelle sont affiliés les syndicats participants à cette rencontre).

D'aucuns ont d'ailleurs suggéré que soit créé ou renforcé un comité permanent pour coordonner le développement d'initiatives communes et de projets de coopération intersyndicale au sein de la Francophonie syndicale. On a aussi évoqué la nécessité d'un programme de coopération spécifique de la Francophonie syndicale pour l'Afrique francophone.

La coopération au sein de la Francophonie syndicale devrait servir à renforcer l'espace francophone dans le monde en tenant compte de la diversité des rapports à la langue française en son sein. Par conséquent, la coopération syndicale francophone devrait privilégier des projets communs qui portent directement sur les conditions de travail, en particulier sur l'utilisation du français comme langue de travail.

2. Nouvelles initiatives de coopération syndicale et francophone

L'utilisation du français comme langue de travail est ici au cœur de l'existence même de la Francophonie syndicale : il faut donc bâtir ses échanges et sa coopération autour des conditions de travail, incluant la santé sécurité au travail, les relations de travail, la négociation collective, la formation professionnelle et syndicale.

Compte tenu de la fragilité économique de nombreux pays francophones et des pertes d'emplois traditionnellement syndiqués, il faudrait aussi miser sur l'élaboration et le partage d'outils pour favoriser l'alphabétisation en langue nationale ainsi que l'organisation et la formation syndicale des travailleurs migrants, précaires ou oeuvrant dans l'économie informelle.

Un programme s'adressant spécifiquement à l'Afrique francophone devrait viser à renouveler, à renforcer et à coordonner les efforts syndicaux, ainsi qu'à mettre en réseau la jeunesse au sein du mouvement syndical. L'organisation d'un forum pour les jeunes en Afrique sur l'usage de la langue française, l'emploi et le syndicalisme pourrait être l'un des pivots d'un tel programme et surtout permettre aux jeunes connaissant des obstacles de mobilité de participer à ce débat.

Le programme pourrait également déboucher sur un appel aux États et aux institutions internationales afin qu'ils mettent en œuvre un véritable plan de développement pour l'Afrique francophone. Ce plan, faisant du français un atout et un outil de développement, permettrait aussi de réinventer la valeur symbolique attachée à la langue française sur ce continent.

3. La diffusion des expériences par le biais d'un portail web et des nouvelles technologies

Les échanges ont révélé les progrès importants que l'Internet a permis au plan de la coopération intersyndicale. Une partie très importante des discussions a porté sur la création d'un portail internet, fruit d'une collaboration entre la centrale québécoise FTQ et la française CGT, avec le soutien financier du gouvernement du Québec, auquel la CSN vient aussi de se joindre.

Ce portail, *languedutravail.org*, ouvre un nouveau chapitre de la coopération syndicale sur l'utilisation du français comme langue de travail. Non seulement agit-il comme centre d'information et de ressources sur la francisation des milieux de travail, mais il met également à la disposition des internautes une page Facebook, un fil Tweeter et un forum d'échange qui s'adressent en particulier à des groupes de travailleurs provenant de secteurs industriels spécifiques (l'aérospatiale, les télécommunications, l'hôtellerie et la restauration, les plastiques et composites). Il permet aussi d'intéresser de nouvelles personnes à la vie associative et à la vie syndicale.

Les participant-es ont souligné l'importance d'utiliser ce véhicule ou un autre pour partager des informations sur les luttes syndicales dans la francophonie, touchant à d'autres enjeux que celui de la langue de travail.

Ils ont également souhaité que le portail permette de partager plus largement l'expérience syndicale québécoise en vue d'inspirer, dans d'autres pays, des initiatives de « francisation » des milieux de travail, d'intégration des travailleurs migrants ne maîtrisant pas la langue commune et de formation complémentaire offerte aux travailleurs soucieux d'améliorer leurs compétences de base et en français.

La CSI fera la promotion de l'utilisation du portail *languedetravail.org* afin d'inviter tous les membres de la Francophonie syndicale à se joindre à cette importante plateforme de partage d'information et de collaboration. La création du portail constitue une solution pratique et innovatrice aux problèmes que pose le faible accès aux outils, documents législatifs, manuels, guides et autres ressources pour les travailleuses et travailleurs, les membres des comités dédiés à la question ainsi que les personnes militantes et tous les partenaires syndicaux dans l'espace francophone.

3. Dans quelle mesure les interventions ont-elles fait ressortir des problématiques liées à la jeunesse ? D'autres questions de diversité ou d'égalité (individus, sexes, minorités culturelles, migrants, ou autres) ont-elle été abordées?

- Un fossé générationnel a été identifié au plan du rapport à la langue française autant au Québec, qu'en Afrique, Europe ou Haïti.
- Le portail et les expériences qui y sont partagées favorisent la participation des jeunes qui sont à l'aise sur de telles plateformes, et peuvent inspirer des actions visant l'intégration des travailleuses et travailleurs issus de communautés culturelles dont la langue maternelle n'est pas le français (ex : cours de français pour les personnes migrantes ou peu scolarisées). On a aussi abordé la possibilité d'y partager des outils de formation de base pour les travailleuses et travailleurs des secteurs plus vulnérables (économie informelle, emploi précaire).
- Les jeunes invités au forum n'ont pas tous obtenu leur visa et leur voix n'a donc pas été entendue. Les organisations syndicales présentes l'ont vivement déploré et souhaitent que des représentations soient faites auprès des instances gouvernementales du Canada.

4. A-t-il été fait mention, et dans quels termes, des actions de la Francophonie Syndicale ou d'autres institutions de la francophonie (OIF, AUF, TV5MONDE, AIMF, Université Senghor ou APF) ?

- L'Office québécois de la langue française joue un rôle central comme principal bailleur de fonds du portail languedetravail.org.
- On espère un soutien financier ou autre de la part de l'OIF pour de nouveaux projets.

5. La discussion a-t-elle été très animée ? Les intervenants ont-ils des opinions très divergentes? Quels sont les sujets qui ont suscité le plus d'émotion?

- La situation du français au Rwanda et en Haïti a définitivement causé un certain émoi, agissant comme une sonnette d'alarme.

6. Autres informations jugées pertinentes par le rapporteur

- Vu la fracture numérique et accès inégal aux technologies de l'information dans les pays du Sud, des préoccupations face à

l'accessibilité d'un portail internet dans les pays du Sud ont été exprimées et devront être examinées plus à fond.

- Le manque de ressources financières a contribué à donner une image mitigée de la Francophonie syndicale, étant donné le nombre de déclarations et recommandations adoptées qui sont restées lettres mortes.